

# ACTION URGENTE

## ISRAËL. UN GRÉVISTE DE LA FAIM PROCHE DE LA MORT AU CENTRE MÉDICAL PÉNITENTIAIRE

**Le gréviste de la faim et footballeur palestinien Mahmoud al Sarsak risque de mourir très prochainement mais les autorités israéliennes refusent toujours de le faire admettre dans un hôpital où il pourrait recevoir les soins dont il a besoin. Thaer Halahleh, qui était en détention administrative, a quant à lui été libéré le 5 juin.**

Un médecin indépendant affilié à l'organisation Physicians for Human Rights - Israel (Médecins pour les droits humains - Israël) a été autorisé à rendre visite à **Mahmoud al Sarsak** le 6 juin pour la première fois depuis que cet homme a entamé sa grève de la faim, le 19 mars. Le médecin a examiné Mahmoud al Sarsak et un autre Palestinien gréviste de la faim également détenu au centre médical des Services pénitentiaires israéliens. Il a estimé que la vie des deux hommes était en grand danger et a demandé avec insistance qu'ils soient admis dans un hôpital civil où ils pourraient recevoir les soins spécialisés dont ils ont besoin de toute urgence. Depuis le 6 juin, Mahmoud al Sarsak a été conduit à trois reprises dans des hôpitaux civils après avoir perdu connaissance, mais il a systématiquement été ramené au centre médical des Services pénitentiaires.

Le médecin de Physicians for Human Rights – Israel a signalé qu'il n'avait pas été autorisé à consulter le dossier médical de Mahmoud al Sarsak. Il a constaté que cet homme avait perdu un tiers de son poids, qu'il s'évanouissait fréquemment et qu'il avait des problèmes de mémoire. Il souffrait également d'arythmie cardiaque, ce qui représente un danger supplémentaire pour sa vie. Il n'est toujours pas autorisé à communiquer directement avec sa famille. Depuis qu'il a été transféré au centre médical, il a seulement pu transmettre des messages occasionnels à ses proches par l'intermédiaire de représentants de la Croix-Rouge internationale et d'avocats.

**Thaer Halahleh** a été libéré lorsque l'ordre de détention administrative le concernant a expiré, le 5 juin, après qu'il a passé près de deux ans en prison sans inculpation ni procès. Il a mené une grève de la faim de 77 jours pour protester contre le fait qu'il était détenu depuis le 26 juin 2010 sans avoir été jugé. Il a mis un terme à sa grève de la faim le 14 mai, après avoir passé un accord avec les autorités israéliennes : celles-ci s'étaient engagées à ne pas renouveler sa détention administrative s'il cessait sa grève. Il a été conduit dans un hôpital d'Hébron immédiatement après sa libération.

### DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en hébreu ou dans votre propre langue :

- priez instamment les autorités de faire en sorte que Mahmoud al Sarsak et tout autre prisonnier qui mènerait une grève de la faim prolongée soient immédiatement admis à l'hôpital pour recevoir les soins spécialisés d'urgence uniquement disponibles dans un hôpital civil ;
- demandez-leur vivement de ne pas soumettre ces hommes ni aucun autre détenu ou prisonnier à des traitements cruels, inhumains ou dégradants, tels que le fait d'enchaîner des personnes qui sont ou ont été en grève de la faim ;
- appelez les autorités israéliennes à libérer sans délai toutes les personnes en détention administrative, y compris Mahmoud al Sarsak et les quatre autres hommes mentionnés ci-après, à moins qu'elles ne soient rapidement inculpées d'une infraction reconnue par le droit international et jugées dans le respect des normes internationales d'équité des procès.

### ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 23 JUILLET 2012 À :

Vice-Premier ministre et ministre de la

Défense

Ehud Barak

Ministry of Defence

37 Kaplan Street, Hakiryá

Tel Aviv 61909, Israël

Fax : +972 3 69 16940 / 62757

Formule d'appel : *Dear Minister, /*

**Monsieur le Ministre,**

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques d'Israël dans votre pays (adresse(s) à compléter) :**

Nom(s), adresse(s), n° de fax ; courriel ; formule d'appel.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la 3<sup>ème</sup> mise à jour de l'AU 119/12.

Pour plus d'informations : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE15/028/2012/fr>

Commissaire des Services pénitentiaires

israéliens

Lieutenant-General Aharon Franco

Israel Prison Service

P.O. Box 81

Ramleh 72100, Israël

Fax : +972 8 919 3800

Formule d'appel : *Dear Lieutenant-*

**General, / Monsieur,**

**Copies à :**

Avocat général de l'armée

Brigadier General Danny Efroni

6 David Elazar Street

Hakiryá, Tel Aviv, Israël

Fax : +972 3 569 4526

Courriel : [avimn@idf.gov.il](mailto:avimn@idf.gov.il)

Salutation: *Dear Judge Advocate*

**General, / Monsieur,**

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## ISRAËL. UN GRÉVISTE DE LA FAIM PROCHE DE LA MORT AU CENTRE MÉDICAL PÉNITENTIAIRE

### COMPLÉMENT D'INFORMATION

Mahmoud al Sarsak est détenu sans inculpation depuis le 22 juillet 2009 et mène une grève de la faim depuis le 19 mars 2012 pour protester contre sa situation. Le renouvellement le plus récent de l'ordre de détention concernant ce membre de l'équipe nationale de football palestinienne de la bande de Gaza date du 1<sup>er</sup> mars 2012. Contrairement à d'autres détenus administratifs qui menaient une grève de la faim depuis longtemps, il n'est pas parvenu à un accord avec les autorités israéliennes le 14 mai et a poursuivi sa grève, réclamant sa libération immédiate. Il est détenu aux termes de la Loi relative à l'incarcération des combattants illégaux, qu'Israël utilise actuellement pour maintenir des personnes vivant dans la bande de Gaza en détention administrative pour des durées indéterminées.

**Bilal Diab** a été arrêté le 17 août 2011 et a entamé une grève de la faim aux alentours du 29 février 2012. Durant sa grève, il a été transféré à plusieurs reprises à l'hôpital Assaf Harofeh pour un traitement d'urgence. Il était à chaque fois entravé et il a été systématiquement ramené au centre médical des Services pénitentiaires israéliens, à Ramleh, dans les heures qui ont suivi. Une requête déposée contre la détention administrative de cet homme a été rejetée par la Cour suprême israélienne le 7 avril. Il a mis un terme à sa grève en fin de journée le 14 mai, après avoir passé un accord avec les autorités israéliennes : il devrait être libéré le 17 août, à moins que « de nouveaux éléments significatifs » n'apparaissent. Un médecin de l'organisation Physicians for Human Rights - Israel (Médecins pour les droits humains - Israël) qui lui a rendu visite le 6 juin au centre médical des Services pénitentiaires, où il est encore détenu, a déclaré qu'il n'avait pas bénéficié des soins nécessaires durant la période de réalimentation.

**Hassan Safadi** a été arrêté le 29 juin 2011 et a entamé sa grève de la faim aux alentours du 2 mars 2012. Le 7 mai, un médecin de Physicians for Human Rights - Israel lui a rendu visite et a confirmé qu'on lui avait injecté de force des solutions contenant du sel, du glucose et d'autres minéraux au début du mois de mai. Cet homme a reçu une autre visite d'un médecin envoyé par l'organisation, le 6 juin. Le médecin a signalé qu'Hassan Safadi était en meilleure santé mais que lui non plus n'avait pas bénéficié du suivi médical nécessaire pendant la période de réalimentation. Il semble que cet homme ait été transféré à la prison d'Hadarim, dans le nord d'Israël, dont les installations médicales sont extrêmement limitées.

**Omar Abu Shalal** a été arrêté le 15 août 2011. Il a entamé sa grève de la faim le 4 mars 2012 et y a lui aussi mis un terme le 14 mai. Il est toujours au centre médical des Services pénitentiaires, à Ramleh.

**Jaafar Izz al Din** a été arrêté le 21 mars 2012 et a commencé sa grève de la faim à la fin du mois. Le 6 mai, la Cour d'appel militaire a rejeté le recours de cet homme contre sa détention administrative. Il a lui aussi cessé sa grève de la faim le 14 mai et a été transféré du centre médical des Services pénitentiaires à la prison de Ketziot, dans le sud d'Israël. Sa détention administrative devrait prendre fin le 2 juillet.

Le 17 avril, environ 2 000 prisonniers et détenus palestiniens ont entamé une grève de la faim pour protester contre leurs conditions carcérales, leur isolement, l'interdiction de recevoir la visite de leurs familles et le fait d'être détenus sans inculpation ni procès. En vertu de l'accord négocié par l'Égypte et conclu le 14 mai, qui met un terme à la grève de la faim collective, Israël a accepté, entre autres, de mettre fin à la détention à l'isolement de 19 prisonniers - maintenus à l'isolement depuis 10 ans pour certains – et de lever l'interdiction relative aux visites de leur famille pour les prisonniers originaires de la bande de Gaza. À la connaissance d'Amnesty International, pour l'instant aucun de ces détenus n'a reçu de visite de sa famille et au moins une personne serait encore maintenue à l'isolement. Malgré les informations diffusées par les médias suggérant qu'Israël aurait accepté que les détentions administratives des personnes actuellement détenues ne soient pas renouvelées à moins que de nouveaux éléments significatifs ne soient présentés, Amnesty International a enregistré plus de 30 cas dans lesquels les ordres de détention administrative ont été renouvelés depuis que l'accord a été conclu ; en outre, au moins trois nouveaux ordres ont été émis. À la fin du mois d'avril, quelque 308 Palestiniens se trouvaient en détention administrative, selon les statistiques des Services pénitentiaires israéliens. Certains sont des prisonniers d'opinion, incarcérés uniquement pour avoir exercé pacifiquement leur droit à la liberté d'expression, d'association ou de réunion. Pour plus d'informations, consultez le document d'Amnesty International intitulé *Starved of Justice: Palestinians detained without trial by Israel*, MDE 15/026/2012, 6 juin 2012.

Noms : Bilal Diab, Hassan Safadi, Omar Abu Shalal, Jaafar Izz al Din, Mahmoud al Sarsak

Genre : hommes

Action complémentaire sur l'AU 119/12, MDE 15/032/2012 11 juin 2012